

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNFOLC 25 – AG STATUTAIRE DE MARDI 17 MARS 2026

Notre dernière AG s'est tenue le 18 mars 2025 à l'UD FO 25 de Besançon. Notre dernier conseil syndical s'est tenu le 15 octobre 2025 à l'UL FO d'Audincourt.

Le syndicat c'est d'abord ses syndiqué.e.s : nous étions 47 adhérent.e.s en 2024, nous finissons l'année 2025 à **51 adhérent.e.s** à jour de cotisation (pour rappel 18 en 2021, 39 en 2023). Soit une progression de 181 % depuis 2021. Le syndicat tire aussi sa force de ses propres instances. Nous appelons chaque année à élargir les instances et renouveler le bureau. **Contactez-nous**, soit pour entrer au bureau, soit pour y être invité.e.s et pour vous faire progressivement une idée. Même si vous avez très peu de temps, gardez-en un peu pour que l'action syndicale se poursuive et s'étende.

Développement du syndicat : la hausse des adhésions est significative, le **pôle AESH** s'est stabilisé et compte désormais une dizaine d'adhérentes, le **pôle AED** est en construction et comprend désormais 6 adhérent.e.s. Notre **bureau renouvelé** a enchaîné les formations et montées en compétence, à l'image du développement et de la très bonne santé de notre organisation syndicale. Les **tournées** d'établissements se sont multipliées et tous les EPLE du Doubs (44 collèges et 9 lycées) ont été visités, ainsi que quelques établissements de Haute-Saône (Héricourt et Rioz). Des **HIS** mensuelles sont tenues tous les mois afin d'échanger, mobiliser les collègues et informer sur les réformes à venir, les combats menés par notre OS, et aider à s'organiser pour défendre vos droits. Il est **envisageable qu'un.e membre du bureau se déplace pour vous aider à en organiser une**, par exemple sur une problématique précise à annoncer en amont. N'hésitez pas à nous le demander ! Une liste FO/FSU est majoritaire depuis 5 années consécutives au **CA** du collège Lou Blazer. N'hésitez pas à faire des listes FO dans les CA de vos établissements. Le syndicat était présent comme tous les ans à la **rentrée de l'INSPÉ** afin de rencontrer les stagiaires, les conseiller, les orienter, leur proposer une adhésion. Les **liens** se sont renforcés avec les **SNFOLC 01, 88, 21 et 90**. Nous avons notamment été invités à participer à leur AG et avons bénéficié de formations pertinentes à leurs côtés. Nous les en remercions chaleureusement. Le **site internet du SNFOLC 25** se poursuit et centralise les documents et informations importantes, au même titre que le **mailing inFOs mensuel** complet et régulier dont vos retours semblent confirmer la qualité et la rigueur.

Développement de la FNEC FP-FO et interpro : dans une perspective fédérale, nous avons contribué au développement du **SPASEEN** (2 adhésions), du **SNFOIEN** (NBI handicap) et aidé **SFOCRBFC** (permettre aux agent.es des lycées à avoir accès à un DUERP et RSST dignes de ce nom). Les liens sont également importants avec le **SNUDI 25** que nous tâchons de rebâtir grâce au partenariat avec le **SNUDI 21** que nous remercions de nouveau au passage. Enfin, nous sommes régulièrement présent.e.s à l'**UD FO 25** de Besançon et participons à la CE, et au bureau de l'**UL d'Audincourt** dont nous sommes secrétaire et adjoint (M. et C.).

Formations syndicales : Nous avons pu poursuivre nos formations syndicales à l'endroit des **AESH** sur le sujet de l'**inclusion** à l'UL de Montbéliard grâce à Virginie ALVAREZ du Snudi 21 (1 chaque année, la dernière le 20 janvier 2026). Surtout, nous pouvons vous annoncer dès à présent **trois formations syndicales** prévues pour la **rentrée 2026** en co-animation avec le SNFOLC 90 dans les locaux de l'UL d'Audincourt et de la maison du peuple à Belfort : **1) Connaître ses droits** le 5 ou 12 novembre 2026 ; **2) DHG** première quinzaine de janvier ; **3) Conditions de travail** février/mars 2027. **À vos agendas !**

Congrès de la FNEC FP-FO et du SNFOLC : du 15 au 19 décembre 2025 à Angers, une délégation de trois camarades a participé aux congrès de notre fédération et de notre syndicat. Prise de parole du secrétaire départemental + rapports d'activité et financier qui ont été votés favorablement. Nous portions également les mandats du SNFOLC 39 et 90, de ID-FO Besançon et du CFA - Hilaire de Chardonnet.

Mobilisations : le SNFOLC 25 a été présent et en grève en janvier 2025 contre le gouvernement et la ministre de l'éducation BORNE et ses annonces d'austérité pour l'éducation, le 1^{er} mai à Besançon et Montbéliard, le 13 mai, les 10 et 18 septembre dans le cadre de l'intersyndicale, les 16, 17 et 18 décembre pour la défense du service public - bref à **toutes les mobilisation de l'année** écoulée. **Participation** régulière aux **intersyndicales** éduc. et interpro. Sur Besançon et Montbéliard. Nous sommes en bons termes et savons travailler avec la FSU, la CGT, et Sud Éducation. Plus récemment nous étions présent.e.s aux côtés des collègues du lycée Jules HAAG **mercredi 25 février** à 14h00, devant le rectorat à Besançon, à l'appel de l'intersyndicale FSU/CGT/FO/Sud pour dénoncer les DHG scandaleuses dont nous faisons l'objet (64 ETP dans le 2nd degré pour notre Académie). Dans le cadre des DHG d'austérité 2025, une **délégation FO du collège Lou BLAZER** a été reçue en audience par le DASEN pour obtenir des heures. Nous avons demandés 30h, nous en avons eu 10h. Rebelotte pour cette année et probable action commune avec le collège de Valentigney. Des actions sont à venir au sujet des DHG (1^{er}/2nd degré).

Orientations du SNFOLC 25 : pour 2025 concernant l'orientation de notre syndicat, le SNFOLC 25 s'est positionné le 16 février 2025 pour la sortie du conclave de FO, le 8 mars en faveur de la journée internationale de la lutte pour le droit des femme, dès le 18 mars contre le budget Bayrou imposé par 49-3 et contre l'augmentation du budget de la défense, le 24 mai pour la levée des sanctions contre notre collègue de Sens sanctionnée pour avoir autorisé ses élèves à faire une minute de silence pour les victimes de Gaza, toujours en mai appel à l'abrogation de la loi Debré dans le cadre du scandale de l'affaire Betharram, le 15 octobre contre les mesures d'austérité contre les droits et les garanties collectives annoncées par le premier ministre LECORNU, contre les services publics et contre l'École publique, le 25 novembre avec la confédération contre les violences à l'égard des femmes et régulièrement contre l'extrême droite et pour le cessez-le-feu partout où périssent les travailleurs.ses. et leurs enfants.

CAPA : Pour 2025, quatre commissions paritaires dont celle des recours de RVC et refus de CFP (20 janvier), et **3 disciplinaires**. Les sièges de FO ont été occupés systématiquement, les collègues défendu.e.s en toute circonstance dans la mesure des possibilités, et des déclarations préalables fermes et revendicatives réalisées à chaque fois. La dernière CAPA de recours de RVC et refus de CFP s'est tenue le 3 mars. Le PPCR que nous avons combattu dès avant sa mise en place pose toujours autant de difficultés et crée de véritables injustices légitimement mal vécues par les collègues. Les CFP sont toujours aussi difficiles à obtenir faute de moyen pour les certifié.e.s (entre 8 et 7ans). Sur les 4 dernières années, **100 % des recours de RVC défendus par FO ont été réévalués à la hausse !**

Préserver les intérêts matériels et moraux des personnels : notre principal front de lutte reste la **défense des postes et des DHG**. Nous nous sommes efforcés de tenir informés les syndiqué.e.s de toutes les actions qui se menaient dans les établissements, afin de coordonner autant que possible les différents combats, même si, en l'absence de perspective intersyndicale nationale large et ferme, ce n'est pas facile d'éviter de lutter en ordre dispersé. Nous avons **défendu tous les établissements** qui nous ont contacté, nous avons été présent.e.s pour tenir des **HIS**, accompagner des délégations en audience. Le SNFOLC 25 a aussi défendu le **statut** et l'**enseignement disciplinaire** tout au long de l'année 2025. Seule organisation syndicale qui a saisi l'enjeu du **choc des savoirs**. Loin de nous réjouir que les établissements puissent chacun donner une forme différente aux groupes de besoin, nous avons alerté sur la **territorialisation** croissante de l'Éducation Nationale, qui déplace sur l'échelon local l'organisation du service public d'instruction, et laisse les personnels seuls face à leurs CDE sans la protection des garanties collectives. Avec les **Pactes** et les **IMP**, que nous avons combattus, on retrouve le même enjeu. Nous avons défendu les **profs de philo** au moment du bac : des enseignant.e.s avaient écrit

une lettre au ministre pour alerter sur l'impossibilité de traiter les programmes à cause des heures perdues à organiser tous les devoirs de l'année sur table en raison de l'usage de l'IA. Nous avons amplifié leur initiative et proposé la lettre aux correcteurs.rices réuni.e.s en commission d'entente. 75% d'entre elles et eux ont signé. Nous avons combattu les dispositifs d'**évaluation des EPLE** (motion, boycott, HIS, sensibilisation), les enseignant.e.s se trouvent essoré.e.s par des réunions incessantes, et par un travail qui répète inlassablement le même schéma : tout placer sur le terrain de la pédagogie et rendre les profs responsables de ne pas bien faire ce qu'on ne leur donne pas les moyens de faire. Nous dénonçons le dispositif des « **collèges en progrès** », énième usine à gaz renvoyant la responsabilité des résultats scolaires des élèves aux pratiques et à la pédagogie des professeurs sans apporter aucun moyen supplémentaire et préfigurant la fin des réseaux d'Éducation Prioritaire. Le SNFOLC 25 s'est battu également contre la **militarisation des esprits**. Le gouvernement va-t-en-guerre crée et renforce des dispositifs clairement destinés à l'embrigadement de la jeunesse : le guide « acculturer les jeunes à la défense » oriente nos élèves sur les métiers de l'Armée, et les classes défense se multiplient, par le biais pernicieux de sorties et projets culturels financés par la gendarmerie. Et si le SNU a disparu, c'est pour mieux mettre en place le service national volontaire. « Valorisé » en crédits ECTS dans le parcours universitaire, calé sur le calendrier de *Parcoursup*, il apparaîtra vite comme la seule issue à une bonne part des 100 000 bacheliers que ce système de tri social laisse chaque année sur le carreau. Lors de chaque **instance** dans nos déclarations, nous avons demandé le retrait de tous les dispositifs de partenariat avec l'armée, et essayons de construire une prise de position commune d'une large intersyndicale départementale sur le sujet. Nous continuons à dénoncer cet accord de la **PSC** que FO est la seule organisation à n'avoir pas signé.

Nous pouvons citer encore plusieurs de nos terrains d'action :

- **Audience au rectorat** le 10 novembre 2025 à 15h30 autour de 4 revendications : le versement de l'indemnité **REP/REP+ aux AED et AESH** ; le recrutement des **listes complémentaires** au CRPE ; que les collègues d'ULIS perçoivent l'**indemnité de PP** ; que soit tiré au clair les inégalités de traitement au sujet de l'**accompagnement des élèves en stage** dans les PLP.
- **Courrier** envoyé au DASEN + Rectrice concernant une **entrave au droit de grève et syndical** de la part d'une inspectrice de Lettres. Réponse de la Secrétaire Générale répondant que notre signalement a été pris en compte et le doyen des IPR saisi sur cette question (16/02/25).
- **12 recours au TA** pour défendre les AESH dans le versement de l'**indemnité REP/REP+**.
- Nous sommes intervenus en intersyndicale en audience afin d'aider nos adhérents au **collège Proudhon** pour une situation de crise. Une **délégation SNFOLC 25 / SNES** a été reçue par **J. ROCH SG-adj. DRH au rectorat** afin de trouver des solutions (690 rapports d'incident depuis décembre, 1 CPE et 6 AED pour 700 élèves et établissement très difficile). Il faut des moyens !
- **Sensibilisation PSC** et document syndical réalisé par Cécile à destination des adhérent.e.s.

Défense et accompagnement des collègues RVC / Conflits / Mutations :

- Pour les questions de carrière, nous tenons toujours notre rôle dans le suivi des demandes de **mutations** (stratégies de vœux, surveillance des barèmes, révisions d'affectation en commission de recours). Nous avons accompagné des recours pour les avis de **rendez-vous de carrière** et obtenu la **réévaluation à la hausse de 100 % des recours défendus par FO** !
- En cas de conflits ou de problèmes, nous **soutenons les personnels** auprès de leurs CDE ou du rectorat. Nous soutenons aussi les équipes en conflit avec leurs CDE, en les encourageant à s'organiser en HIS mensuelles, à demander audience au CDE et à saisir le **RSST** (registre santé sécurité au travail).
- Depuis la rentrée, nous avons défendu de nombreux collègues, en particulier **TZR** et contractuels, pour leurs affectations : TZR envoyés loin alors qu'il y a des besoins sur leur établissement de rattachement, affectations en classes et services partagés, retards dans l'établissement de contrats, absences de contrats à l'année et contrats ajustés au plus serré, excluant les vacances scolaires, etc. Nous avons pu obtenir quelques améliorations sur la situation de certaine.s collègues, après avoir « harcelé » sans relâche les services du rectorat.